

Plus Belle La Voie 2019 sur la V65

Pour cette 7^{ème} édition de Plus Belle La Voie organisée par l'AF3V, une quarantaine de cyclistes ont testé, du 6 au 13 septembre 2019, un parcours de 450 km environ correspondant en grande partie au tracé de la future véloroute n°65 entre Nice et Les Saintes-Maries-de-la-Mer.

La Vélocigale ?

En ce début septembre, quelques cigales strident encore dans les endroits abrités. Tiens « Vélocigale » ce pourrait être un identifiant sympathique pour cet itinéraire littoral qui bénéficie d'une très forte densité touristique et peut donc devenir une destination internationale pour le vélotourisme. Pour les participants moitié femmes / moitié hommes, il ne sera pas possible lors de cette randonnée de suivre un balisage continu et l'aménagement reste encore partiel avec environ 150 km réalisés sur les 460 km de l'itinéraire théorique qui concerne 3 départements, 3 métropoles et plusieurs intercommunalités. En 2017, constatant l'absence de comité de pilotage de la V65, l'AF3V (délégation régionale SUD et départementale dans le Var) ainsi que l'association RAMDAM¹ avaient interpellé la Région qui a organisé, en 2018, un pré-comité d'itinéraire rassemblant tous les acteurs de la V65. Aucune collectivité ne s'est portée candidate pour piloter le projet alors que la véloroute a un potentiel de fréquentation et de retombées socio-économiques parmi les plus forts de France. La Région a proposé trois actions à ses partenaires qui pourraient donner des résultats à relativement court terme : réaliser un schéma directeur de signalisation, doter la véloroute d'une identité propre (nom, logo) et programmer l'aménagement d'itinéraires de continuité pour valoriser les sections existantes et tirer parti de la forte demande latente.



Alpes-Maritimes

Le 6 septembre, nous quittons la vallée du Var pour atteindre, par une grimpe un peu raide, le vieux village médiéval de Carros, et le parcours « [Les Balcons d'Azur](#) » jalonné par le Département sur 58 km entre Le Broc et Peymeinade. Dans ce département, la V65 offrira beaucoup moins de parcours en littoral contrairement à la véloroute européenne n°8 « la Méditerranée à vélo » qui suit le bord de mer entre Mandelieu et Menton. A Saint-Jeannet, nous sommes invités au [Domaine des Hautes-Collines](#) où nous pique-niquons sous les oliviers millénaires après la visite de la cave assurée par le propriétaire Georges Rasse. Isabelle Deloraine, conseillère municipale, nous a concocté un accueil des plus top pour la pause café ; elle a préparé des panneaux avec des photos de la V65 sur la commune et assuré la médiatisation de l'événement qui a été couvert par FR3 Côte d'Azur et Nice-matin. Le maire Jean-Michel Sempere et plusieurs élus dont Amaël Moinard, qui vient d'accomplir son 11^{ème} et dernier Tour de France, sont présents ainsi que les chargés de mission vélo (Laurent Lavoine pour le Département et Alexandre Balerin pour la Métropole Nice Côte-d'Azur). En compagnie de cyclistes locaux, plusieurs élus nous accompagnent sur le parcours jusqu'à Tourrettes-sur-Loup où nous essayons une rincée juste avant d'arriver au village où le maire



Damien Bagaria et des membres de son conseil, nous reçoivent pour un apéro dans la mairie-château. La pluie persiste et nous repartirons pour le camping très proche vêtus d'une cape de pluie offerte par le Département ! Pour les élus rencontrés dans ces deux communes, il est nécessaire de retrouver un parcours de la V65 sur l'ancienne voie ferrée Meyrargues – Nice. Cependant, il faudra rouvrir des tunnels et des passerelles devront être recréées car plusieurs viaducs ferroviaires ont été dynamités par les allemands en 44. Mais ça avance petit à petit, Laurent Lavoine nous accompagne le lendemain, sur le tout nouveau tronçon de 1,8 km réalisé récemment sur l'emprise ferroviaire et qui permet d'éviter désormais un détour à fort dénivelé. Autre projet envisagé : l'amélioration du passage au Pont du Loup, d'où l'on a un beau point de vue sur l'entrée des gorges.

A Grasse, nous pique-niquons dans la cour jouxtant les locaux de Choisir le Vélo, association qui nous présente ses actions et surtout met à notre service son atelier et ses bénévoles pour un entretien des vélos et quelques réglages. Après la visite de la parfumerie Fragonard, nous partons vers Peymeinade où l'itinéraire rejoint et se superpose à l'EuroVelo 8 (EV8) qui, faute de mieux, emprunte la très fréquentée RD 2502 en descente jusqu'au pont routier de la Siagne, limite avec le département du Var. Le [viaduc ferroviaire](#) de 260 m de long et de 72 m de hauteur qui reliait les deux départements a, lui aussi, été détruit pendant la 2^{ème} guerre mondiale. La reconstruction d'un ouvrage d'art n'est pas envisagée, du moins dans l'immédiat, mais d'autres solutions pour le franchissement du cours d'eau sont étudiées.

Var

La réhabilitation d'un pont médiéval et la création d'une piste reliant l'emprise ferroviaire sur la commune de Montauroux, permettrait d'éviter aux cyclistes le passage sur routes à fort trafic. Depuis le pont de la Siagne, nous suivons donc l'itinéraire provisoire EV8 / V65 qui présente une forte montée côté Var, sur la RD 502 sans accotements. Pour les huit possesseurs de vélos à assistance électrique, c'est du gâteau ! Nous sommes accueillis au camping par des élus de Montauroux et Samuel Bertrand, directeur du développement local et de la prospective de la communauté de communes du Pays de Fayence. Comme les élus rencontrés dans les Alpes-Maritimes, Robert Cecchinato, 1^{er} adjoint de la commune, a bien compris les enjeux liés au passage des cyclistes itinérants dans ce magnifique arrière-pays et espère voir réaliser prochainement les aménagements indispensables pour assurer une continuité cyclable de qualité. Samuel Bertrand et Franck Machabert, chargé des projets cyclistes de l'intercommunalité, nous accompagnent le lendemain (un dimanche!) pour nous guider sur le tracé qu'ils préconisent entre Montauroux et le littoral, désormais distinct de l'EV8. Ce parcours, testé précédemment par Jean-Paul Klein, délégué AF3V du Var, comprend des pistes globalement en bon état mais aussi deux passages à gué et quelques sections ravinées et caillouteuses. Mais le groupe apprécie les paysages en bord de lac de Saint-Cassien et le site du barrage en ruine de Malpasset dont la rupture en 1959 a occasionné la

mort de 423 personnes. Après avoir évité la traversée de Fréjus en empruntant les digues du Reyran, nous arrivons sur le Parcours Cyclable du Littoral varois (PCL)² qui s'étalera, à terme, sur 120 km entre Saint-Raphaël et Six-Fours-les-Plages, et sur lequel les comptages effectués sur les sections en service montrent les meilleures fréquentations de la région, comparables à celles de véloroutes davantage aménagées en France. Cependant, malgré de belles pistes cyclables (plus de 75 km!) en grande partie réalisées sur une ancienne voie ferrée, il subsiste encore plusieurs ruptures d'aménagements, des discontinuités dans la signalisation et des points durs : carrefours dangereux à Gassin et La Seyne-sur-Mer, passages sur routes ou voies urbaines très fréquentées.



Le Département comble progressivement les chaînons manquants. Au Rayol-Canadel, le passage sur l'emprise ferroviaire est condamné à la suite d'éboulements ; des travaux de confortement et de sécurisation des talus sont engagés. Cela prendra du temps ! D'autre part, il n'existe pas encore de projet pour relier, sur une vingtaine de kilomètres, l'extrémité ouest du PCL à la limite avec les Bouches-du-Rhône. Nous longeons les belles plages de la côte varoise avec plusieurs haltes baignades. Il vaut mieux profiter car la pluie, prévue par les bulletins météo, nous cueille au petit matin pour le départ de l'étape Carqueiranne – Saint-Cyr-sur-Mer. Jean-Paul Klein est contraint d'annuler les rendez-vous qu'il avait organisés sur le territoire de la métropole Toulon – Provence – Méditerranée. Le groupe se disloque : certains persistent à camper, d'autres louent des mobile homes ou réservent un hôtel, quelques-uns roulent sous la pluie, d'autres prennent le TER - moyen de transport très apprécié par les itinérants à vélo qui rend bien service ce jour-là.

Bouches-du-Rhône

Le lendemain, nous parvenons à rassembler tout le monde à La Ciotat, où nous attendent, sous un grand soleil, Guy Patzlaff, 1^{er} adjoint et plusieurs membres de la toute nouvelle association ciotadenne Utop Vélo qui ont préparé pour nous une collation et des rafraîchissements. Nous sommes sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence et les associations (Action Vélo Aubagne, CVV Marseille, Les Vélos des Etangs) composant RAMDAM seront présentes tout au long du parcours pour nous accompagner et nous réserver le meilleur accueil. La municipalité de La Ciotat a réalisé une voie douce et des aménagements cyclables qui devraient se connecter avec la piste programmée par le Département en bord de RD559 depuis la limite avec le Var. Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements en site propre sont encore rares sur l'axe correspondant à la V65 et plusieurs, comme la voie douce de La Ciotat, sont protégés par des dispositifs anti-scooters infranchissables avec des vélos chargés de sacs. Nous devons donc emprunter souvent des routes partagées. Certaines sont équipées d'accotements colorés ce qui est appréciable dans les deux longues montées : entre La Ciotat et le Pas d'Ouillier en direction d'Aubagne et entre L'Estaque et Ensues-la-Redonne. La traversée de Marseille est particulièrement difficile avec très peu de pistes et seulement quelques sections équipées de bandes cyclables, hélas trop souvent encombrées par des véhicules en stationnement sauvage. Le trafic est intense et la cohabitation avec les véhicules

motorisés s'avère dangereuse. Pas de campings entre Aubagne et Carry-le-Rouet et l'Auberge de Jeunesse de Bonneveine à Marseille est la bienvenue. A l'accueil, Margot, adhérente de l'AF3V se fait une joie de nous recevoir. Le lieu est idéal pour héberger un groupe de cyclistes et nos vélos sont parqués dans un lieu sécurisé. Margot nous offre, à l'arrivée, un apéro-cocktail. Elle apporte sa note personnelle à notre repas et se tient prête à nous accompagner à vélo, le lendemain. Nous démarrons sur la toute nouvelle piste cyclable de la corniche rejointe par Cécile Balestrini, chef du service modes actifs de la Métropole et Didier Nurdin, chargé de mission vélo du Département. Aux jardins du Pharo dominant le Vieux-Port, nous retrouvons Nancy Spinousa, chef du service Grands Equipements de la Région et Marie Batoux, référente dans ce service pour la V65. Aucun élu n'est présent car nous sommes en période de réserve et les techniciens des collectivités ne prendront donc pas la parole dans le cadre d'une conférence de presse. Cette rencontre reste tout de même riche en échanges qui permettent aux participants de mieux connaître les projets inscrits dans les plans vélo métropolitains et départementaux qui pourraient se situer sur le tracé de la V65 ainsi que le cadre d'intervention et les financements régionaux. Plusieurs interviews sont accordées à l'organisateur et aux participants de la randonnée. Il fait chaud et quelques-uns se jettent à l'eau à la plage du Rouet sur la Côte bleue. A Martigues, nous retrouvons quelques voies vertes et une belle piste réalisée récemment entre la gare et le centre-ville. Nous sommes informés (un peu tard !) que nous sommes attendus par un élu et le Directeur général des services de la commune de Port-de-Bouc. Nous arrivons très tard à 19h 30 mais – ô surprise – un apéro nous attend servi par le responsable de ce camping municipal bien agréable en bord de plage. C'est la dernière étape : nous passons au pied du site médiéval de l'Hauture à Fos-sur-Mer avant de traverser la zone industrielle. Un parcours sur chemins caillouteux nous permet d'éviter de circuler sur des routes dangereuses à 2X2 voies. Ici le passage de la V65 va se heurter aux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT – Fos est et Fos-ouest). Comme à St-Menet (Marseille) ou Lavéra (Martigues) situés aussi sur la V65, il ne semble pas possible d'accueillir de nouveaux usages sur certains périmètres de sites classés SEVESO. Passé le Bac de Barcarin sur le Grand Rhône, nous entrons en Camargue. Nous avons réservé une gardianne de taureau pour le repas à Salin-de-Giraud, pris avec Yannick Herviou, chef de l'arrondissement d'Arles de la Direction des Routes qui nous a fait l'amitié de venir parler, de manière informelle, des projets en cours, programmés ou à l'étude de son territoire. L'absence de vent nous permet d'arriver rapidement par la digue à la mer aux Saintes-Maries-de-la-Mer où une dernière baignade est appréciée. Une connexion dans le Gard avec l' EV8 superposée à l'EV17 (ViaRhôna) est à l'étude.



En conclusion

De l'avis général des randonneurs de Plus Belle La Voie, l'arrière-pays et ses villages perchés ainsi que le bord de mer sur la Côte varoise, la Côte bleue et la Camargue sont remarquables. Cependant, ils ont beaucoup moins aimé la proximité du trafic automobile incessant engendrant bruit, odeur et danger ainsi que les passages en zones industrielles. En effet le parcours de la V65 traversera une urbanisation dense et se situera à 50% en agglomération et plusieurs d'entre nous, présents lors des éditions précédentes de Plus Belle La Voie, ont préféré le parcours de l'EV8 / Méditerranée à vélo (Nord-Alpilles, Nord-Lubéron et Haut-Var)

Pour l'instant, les trop nombreuses discontinuités restreignent l'usage de la V65 à une fréquentation

locale et de loisirs. Pour l'AF3V, cette véloroute doit être pensée avec une vision et des objectifs d'ensemble, et ne pas rentrer en compétition avec l'EV8. Les deux peuvent être considérées comme une continuité pouvant former l'armature d'une offre vélotouristique régionale attractive avec plusieurs connexions possibles entre elles et avec la ViaRhona / EV17.

Plus Belle La Voie, c'est aussi un groupe de gens sympathiques, des repas communs avec chansons et une entraide au sein du groupe pour résoudre les problèmes mécaniques. Pour la 8ème édition en 2020, Plus Belle La Voie donnera un coup de projecteur sur l'itinéraire régional V862 « Val de Durance » entre Briançon et Avignon.

Alain Michel, délégué régional AF3V – SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur

¹ **RAMDAM** : Rassemblement d'Associations pour les Modes de Déplacements Alternatifs dans la Métropole (Aix-Marseille-Provence).

² **Parcours Cyclable du Littoral varois (PCL)** : brochure à télécharger sur le [site Var Le Département](#) . Voir les quatre descriptifs du PCL sur le [site de l'AF3V](#)

Presse

France Bleu Azur

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-projet-de-voie-verte-entre-saint-jeannet-et-vence-relance-1568048045>

France 3

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/nice-camargue-veloroute-65-projet-cyclo-tourisme-qui-cherche-du-soutien-1715519.html>

France 3 – actualités replay (émission du 06/09/2019) A partir de 12'30''

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/jt-1920-cote-d-azur>

Nice-matin

<https://www.nicematin.com/vie-locale/plus-belle-la-voie-ils-sorganisent-pour-developper-la-veloroute-entre-cote-d-azur-et-camargue-410350?t=MDhhMjZlZTZiZjZlMjk2NDI3YzE3MTQwYWYzOTg1MDZfMTU2OTI0NjUzOTI4N180MTAzNTA%3D&tp=viewpay>

Made in Marseille,

<https://madeinmarseille.net/53172-une-voie-cyclable-littorale-pour-relier-nice-a-marseille-a-letude/>

La Provence -twitter

<https://twitter.com/laprovence/status/1172218317131501570?s=20>

La sécurité des cyclo, une affaire qui roule ?

SENSIBILISATION

Les cyclistes de l'association des véloroutes du Var ont entrepris une rando militante sur la V65, à la rencontre des élus et collectivités.

Quarante membres de l'association d'utilisateurs des véloroutes et voies vertes (AF3V) sont partis avec leur barda : tente, réchaud, duvet... « pour prouver qu'on peut se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture ! », sur les voies vertes [réservés aux piétons, cyclistes, rollers, Ndlr] telle que la V65 allant de Saint-Laurent-du-Var aux Saintes-Maries-de-la-Mer (400 kilomètres environ). Utilisées pour les loisirs, les déplacements quoti-



Les cyclistes militants de l'AF3V ont un credo : « Plus belle la voie ». PHOTO D.L.M.

dit de même « plus difficile de se déplacer chargés et à 40 », explique Jean-Paul Klein, délégué de l'AF3V sur le Var, co-organisateur de cette rando avec Alain

Cogolin, et notamment la sécurité, rappelant, par exemple, l'existence de deux carrefours très dangereux, l'un en entrée de ville à La Seyne, l'autre à

dangereux aux deux-roues. Leur grand regret est de n'avoir pas pu rencontrer des élus de la Métropole de Toulon (TPM), du conseil départemental, les maires de Six-Fours et de La Seyne comme prévu hier, en raison de l'orage. « Tous les modes de transport doivent co-exister : vélo, voitures non-polluantes, déplacement à pied notamment pour les petits trajets, mais il faut aussi développer des transports en commun fréquents et sécurisés », indique Denise Reverdito (EELV), 3^e adjointe à l'aménagement durable du territoire de La Seyne. « De plus, les transports actifs, à propulsion humaine (vélos, trottinettes...) sont bons pour l'environnement (moins de pollution) et pour la santé ! ». Ce sera l'objet de « Tamaris pour tous » dont la voie ne sera accessible qu'aux

Cagnes région

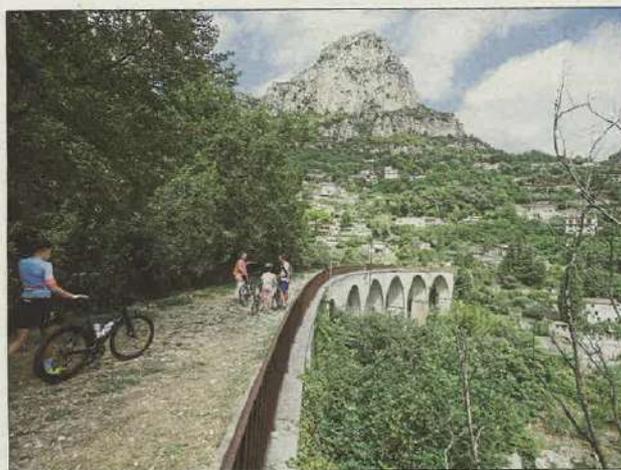
Saint-Jeannet : connaissez-vous la Véloroute 65 ?

À partir de demain, et pendant une semaine, des cyclistes vont parcourir cette route qui relie Nice à la Camargue. Pour la faire connaître et pour demander l'aménagement d'un viaduc et de deux tunnels

Connaissez-vous la Véloroute 65 ? Elle a pour but de permettre de relier à vélo Nice aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Pour la faire connaître et combler ses « discontinuités », une quarantaine de cyclistes vont la parcourir en une semaine à vélo, et invitent la population à se joindre à eux, demain à 14 h à Saint-Jeannet pour cet événement baptisé « Plus belle la voie ». En lien avec la municipalité, ils demandent la réalisation de travaux pour rendre cyclables un viaduc et deux tunnels de l'ancien chemin de fer de Provence sur le territoire de la commune. La quarantaine de cyclistes, dont une trentaine de cyclo-campeurs, partira demain matin à vélo du Broc par l'ancienne voie du train des fleurs à parfums qui allait jusqu'à Grasse.

Ils feront halte au carrefour du Peyron à Saint-Jeannet. La commune qui est partenaire de cette opération « souhaite informer le public sur ce projet, et en montrer le double intérêt pour le secteur : favoriser la pratique du vélo pour tous et développer l'économie locale autour du tourisme vert », explique Isabelle Deloraine, conseillère municipale déléguée aux espaces verts et à la qualité de vie.

Un viaduc et deux tunnels à réhabiliter
À Saint-Jeannet, il faut aménager un viaduc partagé



Le viaduc, un des trois ouvrages d'art à aménager en voie cyclable à Saint-Jeannet. (Photo Dylan Metfret)

avec Vence, ainsi que deux tunnels de 180 mètres et 680 mètres, devenus des champignonnières aujourd'hui désaffectées. « L'Etat est prêt à vendre à un euro le mètre linéaire, mais ces ouvrages nécessitent de gros travaux que la commune ne peut financer seule », ajoute Isabelle Deloraine. Heureusement, la Véloroute 65 est soutenue par la métropole Nice-Côte d'Azur, par le département des Alpes-Maritimes et par la région Sud-PACA (lire ci-contre).

Ce type de randonnée est organisée depuis six ans par l'AF3V (Association fran-

çaise pour le développement des véloroutes et voies vertes) dans le but de promouvoir les axes cyclables. Cette année, c'est la Véloroute 65 que l'association a choisie.

Avec le cycliste pro Amaël Moïnard

Le cycliste professionnel Amaël Moïnard enfourchera son vélo pour accompagner les randonneurs militants jusqu'à Tourrettes-sur-Loup où ils passeront la nuit de vendredi à samedi après avoir été accueillis dans la commune par la municipalité.

Amaël Moïnard est aussi conseiller municipal de Saint-Jeannet, il milite depuis des années pour la réalisation et l'achèvement de la V65. « Par amour du cyclisme, mais aussi pour promouvoir les modes de déplacement doux. Ça faciliterait et ça sécuriserait les trajets des élèves de Saint-Jeannet vers le lycée de Vence ».

LAURENT QUILICI

lquilici@nicematin.fr

Les personnes voulant soutenir le projet de Véloroute 65 sont invitées ce vendredi à 14h au Peyron en face de Marché U à Saint-Jeannet. Les cyclistes peuvent accompagner les participants de la vélorandonnée jusqu'à Vence ou Tourrettes-sur-Loup.

De Nice à la Camargue via Tourrettes-sur-Loup



Une partie du tracé dans le département. (DR)

Sur 472 km prévus au total de Nice aux Saintes-Maries-de-la-Mer, la V65 en compte un tiers en service : les 57 km de « Route des Balcons d'Azur » qui permettent d'aller du Broc au Tignet dans les Alpes-Maritimes, et le Parcours cyclable du littoral dans le Var (90 km environ comprenant plusieurs discontinuités). Dans les Alpes-Maritimes, la V65 traverse 11 communes : Le Broc, Carros, Saint-Jeannet, Vence, Tourrettes-sur-Loup, Gourdon, Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf-de-Grasse, Grasse, Peymeinade et Le Tignet. Sur ces 57 km qui ont été jalonnés par le département, 85 % sont spécifiquement aménagés pour le vélo et ce samedi, 1800 m de plus seront inaugurés sur Tourrettes-sur-Loup sous la maîtrise d'ouvrage du département. Actuellement, la V65 contourne le viaduc de Pascaressa, où une brèche de 80 m doit être réparée dans les années qui viennent par le département. Sur le territoire de la métropole, c'est cette dernière qui est maître d'ouvrage. La V65 est inscrite dans le schéma national des véloroutes et voies vertes et c'est l'une des 9 véloroutes du schéma régional des véloroutes. La région Sud-PACA a contribué à la réalisation de plusieurs de ses portions, et peut accompagner les travaux de remise en état des ouvrages d'art. La V65 peut aussi bénéficier d'aides de l'Etat dans le cadre d'un appel à projet du Fonds mobilité active pour les continuités cyclables. La V65 a un des potentiels de fréquentation et de retombées économiques les plus forts de France.